

## COMMUNIQUÉ

Projet de recherche OFROU „Concrétisation de modèles de péages routiers“

# Les plus grandes réserves

Pour la Fédération routière suisse FRS, l'introduction d'un péage routière type road pricing par l'Etat est une mesure dirigiste et anti-sociale et constitue de surcroît un nouvel impôt. Si ce péage devait effectivement être imposé un jour, les automobilistes devraient en tirer un avantage particulier, concret et significatif.

Le but du péage routier type road pricing est de pousser la population et l'économie à renoncer au trafic routier privé. Une personne qui refuse de payer pour l'utilisation d'un certain tronçon routier doit s'arranger autrement: choisir un autre itinéraire dans la mesure où il en existe un ou recourir aux transports publics à condition que l'offre de ceux-ci soit suffisante. Mais, en fin de compte, l'objectif de cette mesure est d'inciter les gens à renoncer à se déplacer. Il s'agit donc de toute évidence d'une intervention dirigiste aux yeux de la Fédération routière suisse FRS.

Un des arguments avancés en faveur du péage routier est de réduire les bouchons dans les villes du fait que nombre de personnes refuseraient de payer la redevance. Mais il existe aussi des conducteurs qui n'en auraient tout simplement pas les moyens. En d'autres termes, seuls les gens aisés pourraient s'offrir le luxe de rouler en ville. Les villes forcent donc les personnes à petits revenus, les «gens simples», à prendre les transports publics. Pour la Fédération routière suisse FRS, cette intervention est donc nettement antisociale.

Les partisans du road pricing affirment que ce péage fait payer les coûts externes du trafic à ceux qui les occasionnent. Or, selon le compte routier suisse, les automobilistes paient bien plus que le montant dépensé par les pouvoirs publics pour la route, et cela depuis de nombreuses années. En d'autres termes, ce péage constitue une double imposition des usagers motorisés de la route. La Fédération routière suisse FRS constate donc qu'il s'agit d'un nouvel impôt.

La Fédération routière suisse FRS pourrait à la rigueur accepter l'introduction de ce péage si cette imposition supplémentaire apportait un avantage concret aux automobilistes, par exemple le droit d'utiliser des voies supplémentaires réservées ou la construction de nouvelles liaisons routières (ponts, tunnels, nouveaux tronçons, etc.). Il faudrait cependant commencer par modifier la Constitution fédérale qui, dans sa forme actuelle, prévoit en principe l'utilisation gratuite des routes publiques.

Berne, le 26 janvier 2006

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Les principales organisations institutionnelles de la FRS sont: TCS (Touring Club Suisse), auto-suisse (Association importateurs suisses d'automobiles), UPSA (Union professionnelle suisse de l'automobile), ACS (Automobile Club de Suisse) et ASTAG (Association suisse des transports routiers).